



SERVICES EXERCICE D'ÉVACUATION INCENDIE (AVEC OU SANS FUMÉE)

INC004



ORGANISATION DE L'EXERCICE D'ÉVACUATION

L'exercice d'évacuation incendie en entreprise **avec ou sans fumée** peut être total ou partiel en fonction de l'établissement.

Possibilité de dissimuler une ou plusieurs personnes dans un local, selon le plan élaboré et le scénario choisi.

Le but est de vérifier le **contrôle de tous les locaux** et mettre en situation l'ensemble des personnels lors d'une évacuation fictive.



EXERCICE D'ÉVACUATION

- Les procédures d'évacuation sont revues avec le chargé de sécurité
- Mise en place de l'exercice et de quelques « pièges » afin de tester la réactivité des personnels d'évacuation
- Déclenchement de l'**alarme sonore** par le chargé de sécurité
- Observation de l'évacuation du personnel
- Synthèse en fin d'exercice, les différents participants se réunissent pour participer au **débriefing** : sensibilisation, axes d'amélioration, points positifs

Bilan :

- Un **rappor**t vous est transmis à l'issue de chaque exercice
- Un **plan d'action corrective** est proposé si nécessaire

Les exercices d'évacuation incendie doivent avoir lieu au moins **tous les six mois** et sont **obligatoires** pour les entreprises.

RÉGLEMENTATION

Article R4227-39 du Code du Travail

TARIF

Sur demande, selon condition d'exécution.



PUBLIC

Toute entreprise voulant mettre en place un exercice d'évacuation incendie.
Participants : Tous les occupants du bâtiment à évacuer.



DURÉE

30min. à 1h00

Adaptable en fonction de la taille de l'établissement.



OBJECTIFS DE L'EXERCICE

- Contrôler l'efficacité de l'organisation de l'évacuation et de la mise en sécurité
- Evaluer la mise en pratique des connaissances acquises
- Mesurer les actions correctives ou complémentaires à mettre en œuvre



INTERVENANT

Sapeur-pompier expérimenté en activité.

IPRP : Intervenant en prévention des risques professionnels enregistré auprès de la DREETS Grand Est.



VALIDATION

Obligation : Mise en pratique d'un exercice à minima tous les **6 mois**.

Consignation **offerte** dans votre **registre de sécurité**



Votre sécurité, **Notre priorité**



07 69 25 38 87



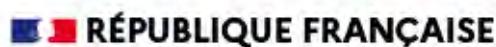
06 12 58 58 11



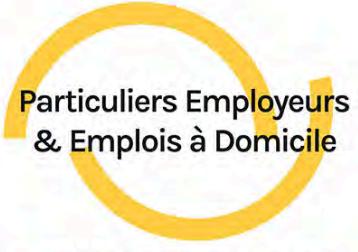
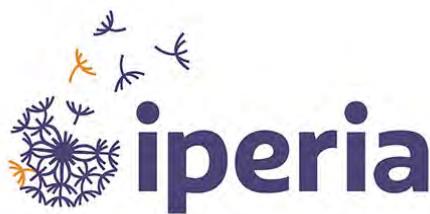
contact@lifesecur-formation.fr



lifesecur-formation.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de
la catégorie suivante : ACTIONS DE FORMATION



Siège Social : 51A rue de Galfingue 68990 Heimsbrunn

SARL au capital social de 1000€ • SIRET : 891 565 400 00019 • Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44680308168 auprès du préfet de région GRAND EST

V14-11.2025 © LifeSecur' Formation